

# CERTIFIÉ EXÉCUTOIRE

Pour le Président du Conseil Départemental,

Par délégation,

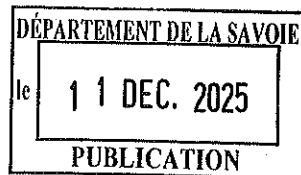


LE DÉPARTEMENT

Direction des ressources humaines

  
Isabelle ROBERT  
Secrétaire générale

le 1 DEC. 2025



## Arrêté portant liste d'aptitude au titre de la promotion interne de l'année 2026 dans le cadre d'emploi des agents de maîtrise territoriaux

Le Président du Département de la Savoie,

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu le décret n° 88-547 du 6 mai 1988 modifié portant statut particulier du cadre d'emplois des agents de maîtrise territoriaux ;

Vu le décret n° 2016-596 du 12 mai 2016 modifié relatif à l'organisation des carrières des fonctionnaires de catégorie C de la fonction publique territoriale ;

Vu le décret n° 2016-604 du 12 mai 2016 modifié fixant les différentes échelles de rémunération pour les fonctionnaires de catégorie C de la fonction publique territoriale ;

Vu les lignes directrices de gestion du Département de la Savoie du 10 février 2025 ;

### ARRÊTE

**Article 1** : Les fonctionnaires suivants sont inscrits, au 1<sup>er</sup> janvier 2026, par ordre alphabétique sur la liste d'aptitude à l'accès par voie de promotion interne, au cadre d'emploi des agents de maîtrise territoriaux :

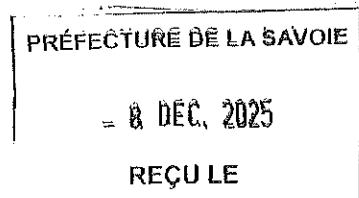
- |                       |                           |
|-----------------------|---------------------------|
| 1- Frédéric AILLI     | 7- Yves HUDRY             |
| 2- Magali BOUSSEMART  | 8- Pierre JOURNET         |
| 3- Stéphane CHAPUIS   | 9- Franck LEJAULT         |
| 4- Andy CHIAMBERLANDO | 10- Julien PLAUT          |
| 5- Bruno COLLOMB      | 11- Jean-François RICHARD |
| 6- Loïc DENCHE        |                           |

**Article 2** : La présente liste sera communiquée au Centre de gestion de la FPT de la Savoie, afin que celui-ci en assure la publicité.

**Article 3** : Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Grenoble, 2 Place de Verdun, Boîte Postale 1135, 38022 Grenoble Cedex, dans un délai de deux mois suivant la mise en œuvre des mesures de publicité de la liste d'aptitude.

Fait à Chambéry, le 3 décembre 2025,

Le Président,  
Hervé GAYMARD



**CERTIFIÉ EXÉCUTOIRE**  
Pour le Président du Conseil Départemental,  
Par délégation,

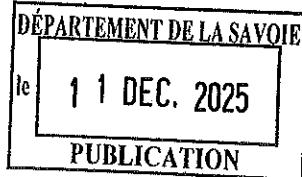


LE DÉPARTEMENT

Direction des ressources humaines

*[Signature]*  
**Isabelle ROBERT**  
Secrétaire générale

11 DEC. 2025



PUBLICATION

**Arrêté portant liste d'aptitude au titre de la promotion interne de  
l'année 2026 dans le cadre d'emploi des attachés territoriaux**

Le Président du Département de la Savoie,  
Vu le code général de la fonction publique ;  
Vu le décret n° 87-1099 du 30 décembre 1987 modifié portant statut particulier du cadre d'emplois des attachés territoriaux ;  
Vu le décret n° 87-1100 du 30 décembre 1987 modifié portant échelonnement indiciaire applicable aux attachés territoriaux ;  
Vu le décret n° 2006-1695 du 22 décembre 2006 modifié fixant les dispositions statutaires communes applicables aux cadres d'emplois des fonctionnaires de la catégorie A de la fonction publique territoriale ;  
Vu les lignes directrices de gestion du Département de la Savoie du 10 février 2025 ;  
Considérant qu'il a été fait application de la clause de sauvegarde ;

**ARRÊTE**

**Article 1 :** Les fonctionnaires suivants sont inscrits, au 1<sup>er</sup> janvier 2026, par ordre alphabétique sur la liste d'aptitude à l'accès par voie de promotion interne, au cadre d'emploi des attachés territoriaux :

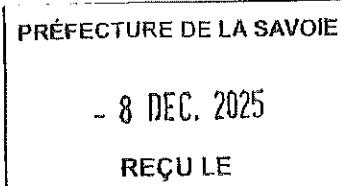
- 1- Julie CIAMBROME
- 2- Sébastien DODOS
- 3- Christelle MOLLARD

**Article 2 :** La présente liste sera communiquée au Centre de gestion de la FPT de la Savoie, afin que celui-ci en assure la publicité.

**Article 3 :** Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Grenoble, 2 Place de Verdun, Boîte Postale 1135, 38022 Grenoble Cedex, dans un délai de deux mois suivant la mise en œuvre des mesures de publicité de la liste d'aptitude.

Fait à Chambéry, le 3 décembre 2025,  
Le Président,  
Hervé GAYMARD

*[Signature]*



**CERTIFIÉ EXÉCUTOIRE**  
Pour le Président du Conseil Départemental,

Par délégation,

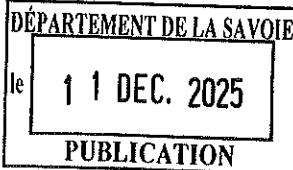
11 DEC. 2025



LE DÉPARTEMENT

Direction des ressources humaines

*Isabelle ROBERT*  
Secrétaire générale



**Arrêté portant liste d'aptitude au titre de la promotion interne de l'année 2026 dans le cadre d'emploi des ingénieurs territoriaux**

Le Président du Département de la Savoie,

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu le décret n° 2006-1695 du 22 décembre 2006 modifié fixant les dispositions statutaires communes applicables aux cadres d'emplois des fonctionnaires de la catégorie A de la fonction publique territoriale ;

Vu le décret n° 2016-201 du 26 février 2016 modifié portant statut particulier du cadre d'emplois des ingénieurs territoriaux ;

Vu le décret n° 2016-203 du 26 février 2016 modifié portant échelonnement indiciaire applicable aux ingénieurs territoriaux ;

Vu les lignes directrices de gestion du Département de la Savoie du 10 février 2025 ;

Considérant qu'il a été fait application de la clause de sauvegarde ;

**A R R È T E**

**Article 1** : Les fonctionnaires suivants sont inscrits, au 1<sup>er</sup> janvier 2026, par ordre alphabétique sur la liste d'aptitude à l'accès par voie de promotion interne, au cadre d'emploi des ingénieurs territoriaux :

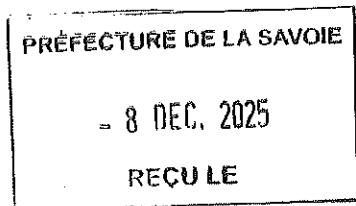
- 1- Solène BERNARD RAYNAUD
- 2- Stéphane BORGNE

**Article 2** : La présente liste sera communiquée au Centre de gestion de la FPT de la Savoie, afin que celui-ci en assure la publicité.

**Article 3** : Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Grenoble, 2 Place de Verdun, Boîte Postale 1135, 38022 Grenoble Cedex, dans un délai de deux mois suivant la mise en œuvre des mesures de publicité de la liste d'aptitude.

Fait à Chambéry, le 3 décembre 2025,

Le Président,  
Hervé GAYMARD



**CERTIFIÉ EXÉCUTOIRE**

Pour le Président du Conseil Départemental,

Par délégation,

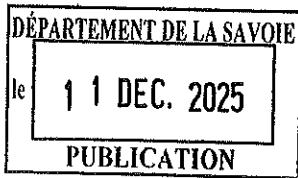
11 DEC. 2025



**Isabelle ROBERT**  
Secrétaire générale

LE DÉPARTEMENT

DIRECTION DES RÉSOURCES HUMAINES



**Arrêté portant liste d'aptitude au titre de la promotion interne de l'année 2026 dans le cadre d'emploi des rédacteurs territoriaux**

Le Président du Département de la Savoie,

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu le décret n° 2010-329 du 22 mars 2010 modifié portant dispositions statutaires communes à divers cadres d'emplois de fonctionnaires de la catégorie B de la fonction publique territoriale ;

Vu le décret n° 2010-330 du 22 mars 2010 modifié fixant l'échelonnement indiciaire applicable aux membres des cadres d'emplois régis par le décret n° 2010-329 du 22 mars 2010 précité ;

Vu le décret n° 2012-924 du 30 juillet 2012 modifié portant statut particulier du cadre d'emplois des rédacteurs territoriaux ;

Vu les lignes directrices de gestion du Département de la Savoie du 10 février 2025 ;

Considérant qu'il a été fait application de la clause de sauvegarde ;

**ARRÊTE**

**Article 1 :** Les fonctionnaires suivants sont inscrits, au 1<sup>er</sup> janvier 2026, par ordre alphabétique sur la liste d'aptitude à l'accès par voie de promotion interne, au cadre d'emploi des rédacteurs territoriaux :

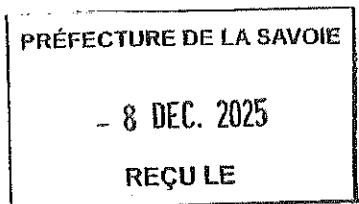
- 1- Aurélie BALLAZ  
2- Fabienne BELLON  
3- Catherine CUDEL

- 4- Marc LE BELLEGUY  
5- Marie Agnès POLLIER  
6- Stéphanie ZDRILIC

**Article 2 :** La présente liste sera communiquée au Centre de gestion de la FPT de la Savoie, afin que celui-ci en assure la publicité.

**Article 3 :** Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Grenoble, 2 Place de Verdun, Boîte Postale 1135, 38022 Grenoble Cedex, dans un délai de deux mois suivant la mise en œuvre des mesures de publicité de la liste d'aptitude.

Fait à Chambéry, le 3 décembre 2025,  
Le Président,  
Hervé GAYMARD



*hmv*





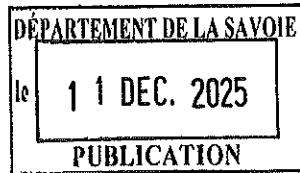
**CERTIFIÉ EXÉCUTOIRE**  
Pour le Président du Conseil Départemental,  
Par délégation,

*Isabelle ROBERT*  
Isabelle ROBERT  
Secrétaire générale

LE DÉPARTEMENT

Direction des ressources humaines

11 DEC. 2025



## Arrêté portant liste d'aptitude au titre de la promotion interne de l'année 2026 dans le cadre d'emploi des techniciens territoriaux

Le Président du Département de la Savoie,  
Vu le code général de la fonction publique ;  
Vu le décret n° 2010-329 du 22 mars 2010 modifié portant dispositions statutaires communes à divers cadres d'emplois de fonctionnaires de la catégorie B de la fonction publique territoriale ;  
Vu le décret n° 2010-330 du 22 mars 2010 modifié fixant l'échelonnement indiciaire applicable aux membres des cadres d'emplois régis par le décret n° 2010-329 du 22 mars 2010 précité ;  
Vu le décret n° 2010-1357 du 9 novembre 2010 modifié portant statut particulier du cadre d'emplois des techniciens territoriaux ;  
Vu les lignes directrices de gestion du Département de la Savoie du 10 février 2025 ;  
Considérant qu'il a été fait application de la clause de sauvegarde ;

### ARRÊTE

**Article 1** : Les fonctionnaires suivants sont inscrits, au 1<sup>er</sup> janvier 2026, par ordre alphabétique sur la liste d'aptitude à l'accès par voie de promotion interne, au cadre d'emploi des techniciens territoriaux :

- 1- Nicolas CHATEL
- 2- Jean-Michel DA SILVA
- 3- Jean-Christophe MOREL

**Article 2** : La présente liste sera communiquée au Centre de gestion de la FPT de la Savoie, afin que celui-ci en assure la publicité.

**Article 3** : Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Grenoble, 2 Place de Verdun, Boîte Postale 1135, 38022 Grenoble Cedex, dans un délai de deux mois suivant la mise en œuvre des mesures de publicité de la liste d'aptitude.

Fait à Chambéry, le 3 décembre 2025,  
Le Président,  
Hervé GAYMARD

